

Addendum à la Notice d'Information sur le Traitement des Données Personnelles

Caisse d'Épargne - Hauts de France, succursale néerlandaise

Les dispositions suivantes complètent et modifient la note relative au traitement des données à caractère personnel (telle qu'annexée aux présentes et ci-après dénommée la « Note ») et s'appliquent au traitement des données personnelles effectué par la Caisse d'Épargne, en qualité de responsable de traitement, dans le cadre des activités de sa succursale néerlandaise, dont le siège est situé Gustav Mahlerplein 109-115, 1082 MS Amsterdam (numéro d'entreprise 92336906)

Remarques générales :

Autorités compétentes : dans toute la Note, les références à la Banque de France, à l'administration fiscale française ou à d'autres autorités françaises compétentes sont complétées par des références à la Banque nationale des Pays-Bas, à l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM), à l'administration fiscale néerlandaise et à d'autres autorités néerlandaises compétentes, lorsque cela est applicable.

Obligation de secret professionnel : dans la Note, les références au secret professionnel et au principe de confidentialité doivent être comprises comme se référant à l'obligation de secret professionnel applicable à la Caisse d'Épargne aux Pays-Bas.

Remarques spécifiques :

• **Communication des données** (voir la section « Qui a accès à vos données » de la Note) : la Caisse d'Épargne peut également communiquer ou consulter des données auprès des fichiers réglementaires suivants aux Pays-Bas :

- Communications légales aux autorités judiciaires ou administratives,
- Communications légales au Point de Contact Central de la Banque nationale des Pays-Bas (DNB), tel que décrit ci-après,
- Communications légales à la *Stichting BKR* (Bureau néerlandais d'enregistrement du crédit).

• **Durée de conservation des données** (voir la section « Durée de conservation de vos données » de la Note) : les données personnelles sont généralement conservées par la Caisse d'Épargne pendant toute la durée de la relation contractuelle avec le Client, puis pendant une période de **10 ans** après la fin de cette relation, sauf si la loi impose des durées plus courtes ou plus longues, ou si les données sont nécessaires dans le cadre de l'exercice de droits légaux. Dans ce cas, les données sont conservées jusqu'à la fin de la procédure, y compris l'expiration de tous les recours.

• **Transferts de données** (voir la section « Où vos données sont-elles stockées » de la Note) : Lorsque des données personnelles sont transférées hors de l'Espace économique européen vers

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier – Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance. Capital social de 1 000 000 000 € - Siège social : 612 rue de la Chaude Rivière 59800 LILLE - 383 000 692 RCS Lille Métropole Code NAF 6419 Z - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 008 031 - N° TVA intracommunautaire FR34383000692 - Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 8001 2016 000 009 207 délivrée par la CCI Grand Lille garantie financière : CEGC, 16 rue Hoche, Tour Kupka B – TSA 39999 92919 La Défense Cedex



des pays ne disposant pas d'un niveau de protection adéquat, le transfert (en l'absence d'une décision d'adéquation au sens de l'article 45(3) du RGPD) n'aura lieu qu'après la mise en œuvre de garanties appropriées prévues à l'article 46 du RGPD (telles que les Clauses Contractuelles Types – SCC –, les Règles d'Entreprise Contraignantes – BCR –, des codes de conduite, ou d'autres mécanismes).

Vous pouvez obtenir une copie de ces garanties en nous contactant à l'adresse indiquée ci-dessus.

En l'absence de telles garanties au sens de l'article 46 du RGPD, le transfert peut avoir lieu si le Client **a expressément consenti** au transfert, après avoir été informé des risques éventuels, ou si le transfert est nécessaire à l'exécution d'une opération ou d'un contrat conclu entre le Client et la Caisse d'Épargne, ou encore à la mise en œuvre de mesures précontractuelles prises à la demande du Client (conformément aux dérogations prévues par l'article 49 du RGPD).

- **Prospection commerciale** (voir la section « Nos actions de prospection » de la Note) : toutes les activités de prospection sont effectuées conformément à la législation applicable et, en particulier, aux dispositions de la loi néerlandaise sur les télécommunications. Votre consentement préalable pourra être requis.

- **Enregistrements téléphoniques** (voir la section « Mise en œuvre de traitements spécifiques fondés sur des technologies particulières » de la Note) :

Les conversations téléphoniques entre le Client et la Caisse d'Épargne peuvent être enregistrées à des fins de formation, de contrôle qualité, d'évaluation ou d'amélioration de la qualité des produits et services, ou comme preuve d'une transaction réalisée à distance, conformément à la loi applicable.

Avant tout enregistrement, nous vous en informerons – et obtiendrons votre consentement lorsque la loi l'exige.

Les supports d'enregistrement ou leur reproduction réalisés à des fins de preuve d'une transaction ou autre communication professionnelle sont supprimés au plus tard à l'expiration du délai pendant lequel la transaction peut être contestée en justice.

Les enregistrements effectués dans un objectif de contrôle qualité des services de centre d'appels (ou à d'autres fins avec le consentement du client) sont conservés pour une durée maximale d'un mois.

- **Exercice de vos droits en tant que personne concernée** (voir les sections « Vos droits » et « Comment exercer vos droits » de la Note) :

Conformément à la législation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité de vos données, ainsi que du droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale, y compris le profilage associé à cette prospection.



Lorsque le traitement repose sur votre consentement, vous pouvez retirer celui-ci à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données de la Banque par e-mail à : **delegueprotection-donnees@hdf.caisse-epargne.fr**, ou par courrier à : *Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France, Gustav Mahlerplein 109-115, 1082 MS Amsterdam, Pays-Bas.*

Vous pouvez également déposer une réclamation auprès de l'Autorité néerlandaise de protection des données : **Autoriteit Persoonsgegevens**, Postbus 93374, 2509 AJ Den Haag

Remarques complémentaires :

- La base de données relative aux risques bancaires ou aux prêts accordés par les établissements de crédit aux entreprises fait partie intégrante du système d'information FIBEN (Fichier Bancaire des Entreprises) de la Banque de France.

Une inscription peut être réalisée au **Fichier Central des Risques**, conformément aux dispositions légales applicables :

07-1050 Relations avec le Public – 75049 PARIS CEDEX 01 – Tél. 01.42.92.39.08 – Site : www.banque-france.fr.